



# DEVENIR MAGISTRAT DE CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

Les rendez-vous de la mobilité

CNFPT – 3 octobre 2016

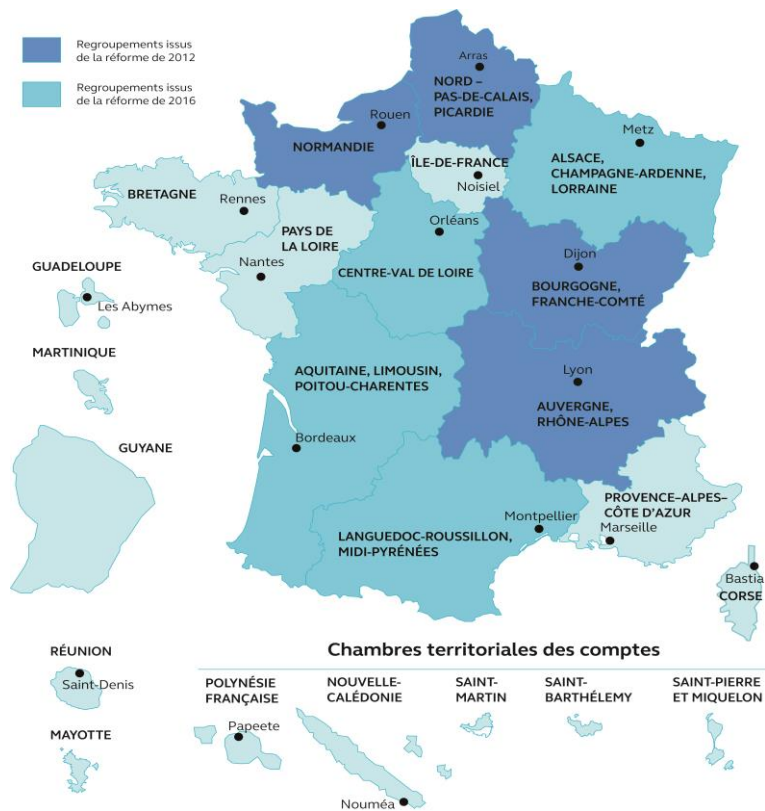
Clotilde Pézerat-Santoni, chargée de mission CRTC  
au secrétariat général de la Cour des comptes  
Témoignages de Mme Colette Lanson et M. Vladimir Dolique



# LE RÉSEAU DES CHAMBRES RÉGIONALES ET TERRITORIALES DES COMPTES



# ORGANISATION DES CRTC DEPUIS 2016 : 13 CRC EN MÉTROPOLE, 5 CRC ET 5 CTC EN OUTRE-MER





# ORGANISATION DES CHAMBRES RÉGIONALES ET TERRITORIALES DES COMPTES

## Un réseau plus cohérent et plus efficace

- Trente ans après la création des CRTC, la loi du 13 décembre 2011 relative à la répartition des contentieux et à l'allègement de certaines procédures juridictionnelles puis la réforme relative à la nouvelle organisation régionale issue de la loi du 16 janvier 2015 **ont ramené de 22 à 13 le nombre des chambres régionales des comptes métropolitaines.**
- Ces deux vagues de réorganisation ont redonné au réseau des juridictions financières toute sa cohérence et son efficacité **avec pour objectif, notamment, de satisfaire des exigences de taille critique.**



## POURQUOI REJOINDRE LE CORPS DES MAGISTRATS DE CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

Un corps de hauts fonctionnaires aux profils multiples : **qui sont-ils ?**

Un métier au cœur de l'actualité de la gestion publique locale : **que font-ils ?**

Des parcours professionnels variés : **que deviennent-ils ?**



# LES MAGISTRATS DE CHAMBRES RÉGIONALES DES COMPTES

**Qui sont-ils ?**



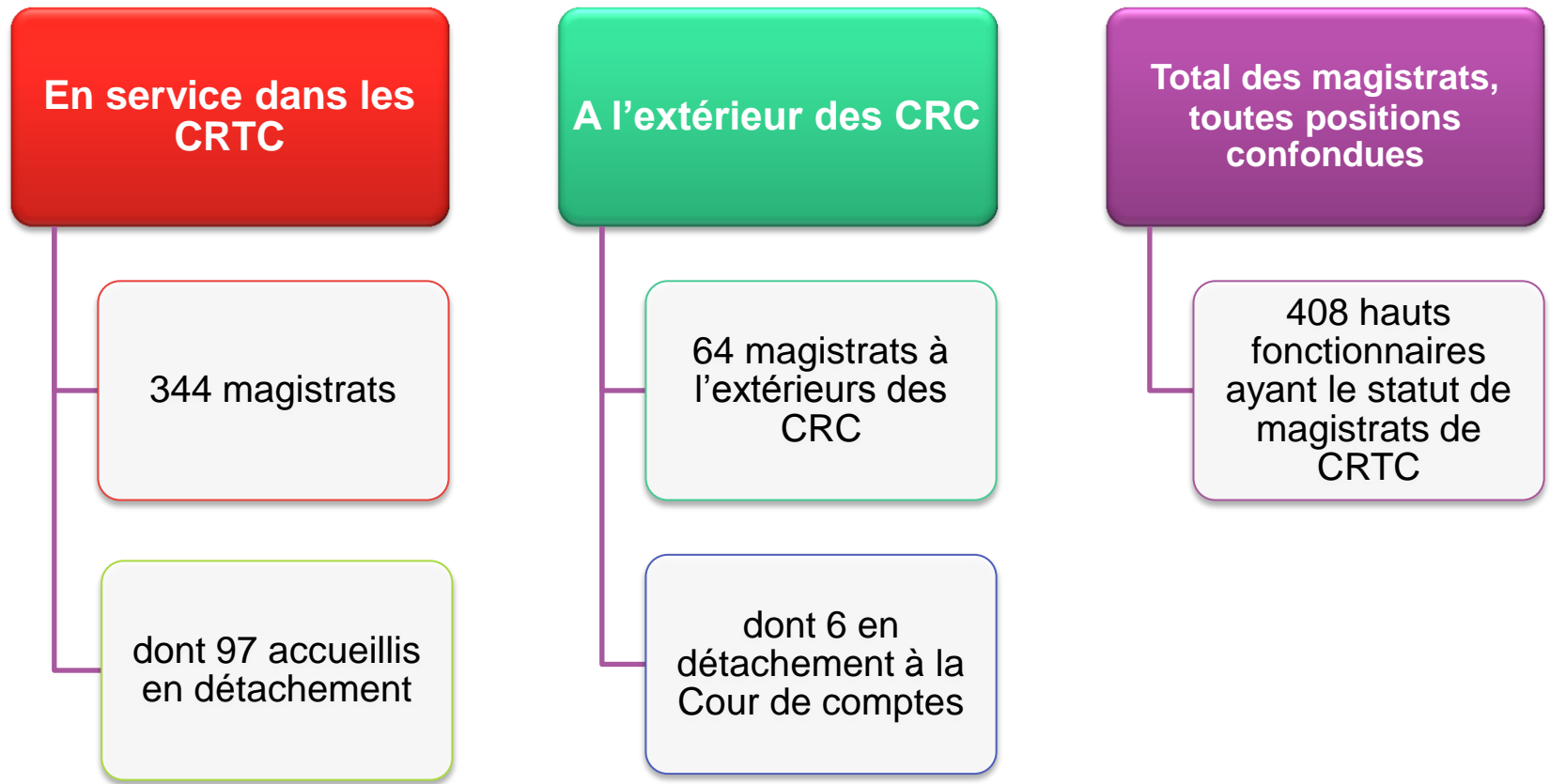
# UN CORPS DE HAUT FONCTIONNAIRES RECRUTÉS SELON DIVERSES MODALITÉS

## Origine des recrutements dans les CRC :

- 1. Sorties ENA**
- 2. Concours complémentaire**
- 3. Reconversions de militaires** dans la fonction publique
- 4. Tour extérieur** au grade de conseiller du CRC
- 5. Intégrations après accueil en détachement** (*administrateurs territoriaux, administrateurs civils, directeurs d'hôpitaux, conseillers de TA, ingénieurs etc.*)



# LES MAGISTRATS DE CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES : COMBIEN SONT-ILS ?







## UN CORPS DE HAUTS FONCTIONNAIRES AUX PROFILS MULTIPLES

- **27 %** de femmes dans le corps des magistrats de CRC
- **14 %** des magistrats de CRC exercent leurs fonctions dans les secteurs extérieurs aux juridictions financières
- **28%** des magistrats de CRC en activité sont des fonctionnaires accueillis en détachement



## CORPS D'ORIGINE DES 97 FONCTIONNAIRES ACCUEILLIS EN DÉTACHEMENT

Corps d'origine	Nombre	Pourcentage
Conseillers de TA	19	20%
Administrateurs territoriaux	40	41%
Directeurs d'hôpital	15	15%
Administrateurs civils	11	11%
Autres corps	12	12%
Total	97	100%



# LES COMPÉTENCES REQUISES

## PROFIL

Autonomie

Capacité d'organisation

Rigueur

Sens aigu de la diplomatie

Capacité d'analyse et de synthèse

## COMPÉTENCES GÉNÉRALES

Maîtrise des principes fondamentaux de droit public, finances publiques et comptabilité publique

Capacité à mobiliser des connaissances en matière juridique, économique, financière et comptable

Capacité à rédiger des rapports et des décisions de portée juridictionnelle

## COMPÉTENCES TECHNIQUES

*Connaissances et/ou expériences antérieures dans les domaines suivants*

Contrôle de gestion

Finances publiques locales

Marchés publics

Comptabilité des collectivités territoriales

Comptabilité générale de l'Etat

Contentieux administratif et financier, contrôle de légalité



# LES MAGISTRATS DE CHAMBRES RÉGIONALES DES COMPTES

**Que font-ils ? Comment travaillent-ils ?**



# RÉPARTITION DES COMPÉTENCES AU SEIN DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES

## COUR

- Etat,
- Sécurité sociale,
- Entreprises publiques,
- Organismes faisant appel à la générosité publique,
- Organismes privés bénéficiant de concours publics nationaux

**Etablissement publics et autres organismes (sauf délégation aux CRTC) :**

- EPA
- EPIC
- Autres établissements

## CRTC

### Collectivités territoriales

- Régions
- Départements
- Communes

### Etablissements publics locaux

- Intercommunalités (EPCI)
- OPH
- EPLE et assimilés
- GIP
- EPCC
- Autres : EPMS, EPIC, CDG, SDIS, EPL

### Etablissements publics nationaux par délégation

- CCI et CMA
- EPS
- Autres



## L'ORGANISATION DES CRTC : LES MISSIONS

### Trois missions :

**Examen de  
gestion**

**Contrôle  
budgétaire**

**Contrôle  
juridictionnel**



# QUELS SONT LES PRINCIPES QUI RÉGISSENT L'ACTIVITÉ DES CRTC

## Trois principes fondamentaux :

**L'INDEPENDANCE** institutionnelle des juridictions financières et statutaire de leurs membres garantie que les contrôles effectués et les conclusions tirées le sont en toute liberté d'appréciation ;

**La CONTRADICTION** implique que toutes les constatations et appréciations ressortant d'un contrôle, de même que toutes les observations et recommandations formulées ensuite, sont systématiquement soumises aux responsables des collectivités ou organismes contrôlés ;

**La COLLÉGIALITÉ** s'applique à chaque stade des procédures de contrôle et de publication. Toutes les phases d'un rapport sont délibérées par la chambre ou par une formation comprenant au moins trois magistrats.



# LES MÉTHODES DE TRAVAIL

**Indépendance  
et  
responsabilité**

**Rigueur et  
imagination**

**Respect du  
contradictoire**

**Collégialité :  
des garanties  
de qualité et  
d'impartialité**

**Normes  
professionnelles :**

- Harmoniser les approches,
- Clarifier les exigences et
- Protéger les différents acteurs, qu'il s'agisse des rapporteurs ou des contrôlés.

**Evolution des  
méthodes et  
des outils**

**Des  
formations  
adaptées à  
chacun**





## DES FONCTIONS TRÈS DIVERSIFIÉES

### Au siège :

- Le magistrat a pour principale fonction la **conduite des contrôles** qui lui sont confiés au titre de son programme annuel de travail . Il en fait le rapport devant la chambre (ou la section) réunie en formation de délibéré;
- Pour ce faire, il dispose d'une **large autonomie dans l'organisation de son travail**, Il lui appartient donc de déterminer, dans le respect des orientations du programme, les moyens d'investigation à mettre en œuvre pour parvenir à la rédaction de son rapport ;
- En outre, il **participe pleinement à la collégialité** et contribue ainsi, dès son installation, à la formation de l'opinion de la collégialité.



## DES FONCTIONS TRÈS DIVERSIFIÉES

**Au parquet** : cette fonction participe à la fois de celle d'un parquet judiciaire et de celle d'un rapporteur public d'une juridiction administrative.

Il lui revient d'assurer :

- **La mise en œuvre de l'action publique** (juridictionnelle) : les instances contentieuses sont ouvertes devant la Chambre par une réquisitoire introductif, écrit, et motivé en droit ;
- **Une mission de défense de la loi** : gardien du droit, il revient au procureur financier de défendre la loi au sens large, c'est à dire de contribuer à la recherche de la meilleure solution juridique ;
- **Une association étroite aux travaux de la chambre** : le procureur financier est associé, par les textes, aux multiples aspects de la vie de la chambre (production des comptes, participation aux commissions et comités, relations entre la chambre régionale avec l'extérieur, notamment avec les autorités judiciaires).



# LES ENQUÊTES AVEC LA COUR

## Exemple de rapport public et thématiques :

### ■ 2015

- Le logement en Ile de France, donner de la cohérence à l'action publique
- Le coût du lycée

### ■ 2014

- Les finances publiques locales
- La santé dans les outre-mer, une responsabilité de la République

### ■ 2013

- L'accueil des enfants de moins de 3 ans : une politique ambitieuse, des priorités à mieux cibler
- L'autonomie fiscale en outre-mer
- Les finances publiques locales



## LES MANDATS D'AUDIT EXTERNE

La Cour des comptes assure un **rôle de commissariat aux comptes** de quatre organisations internationales qui ont choisi de confier ce mandat au Premier président.



**Les magistrats de CRTC peuvent participer** à ces missions internationales.



**Cour  
Pénale  
Internationale**

**International  
Criminal  
Court**





# LES MAGISTRATS DE CHAMBRES RÉGIONALES DES COMPTES

**Que deviennent-ils?**



# UN VRAI DÉROULEMENT DE CARRIÈRE POUR LES FONCTIONNAIRES ACCUEILLIS EN DÉTACHEMENT



**Une nomination dans le corps des magistrats par décret du Président de la République**



**Une formation adaptée et professionnalisée**



**Des fonctions en tous points communes à celles des magistrats du corps**





# UN VRAI DÉROULEMENT DE CARRIÈRE POUR LES FONCTIONNAIRES ACCUEILLIS EN DÉTACHEMENT



**Un processus de recrutement rapide et tout au long de l'année**



**Possibilité d'intégrer le corps**





# UN VRAI DÉROULEMENT DE CARRIÈRE POUR LES FONCTIONNAIRES ACCUEILLIS EN DÉTACHEMENT



**Des possibilités de promotion au sein du corps**



**Des possibilités d'exercer les fonctions de procureur financier auprès du ministère public**



**L' accès aux échelons terminaux **HE B BIS** et **HE D** en fin de carrière**

